

COMMUNIQUE DE PRESSE – 11 octobre 2023

Le MEDEF-NC expose ses inquiétudes, face à la réforme annoncée de l'IRPP

Le gouvernement a récemment annoncé une série de mesures fiscales qui suscitent des préoccupations significatives. Nous souhaitons aborder ces problèmes de manière claire et objective, en fournissant des données concrètes pour étayer nos inquiétudes.

Impact sur la Consommation et l'Économie

L'augmentation annoncée de nombreuses taxes : 5 milliards de TET, 3 milliards de taxe sur le sucre, ainsi que la hausse de l'IRPP de 3,4 milliards, sont préoccupantes. Toute augmentation de la fiscalité entraîne inévitablement une baisse de la consommation, ce qui a un impact sur le pouvoir d'achat des ménages. Selon les données du Forum Perspectives, une augmentation de 15 milliards de francs de prélèvements obligatoires entraînerait une baisse équivalente de la consommation et une réduction du PIB de 0,5%. Ces effets négatifs se traduiront par la destruction d'emplois et une baisse de l'attractivité de la Nouvelle-Calédonie.

Conséquences sur l'Investissement

Les mesures fiscales en discussion envoient un signal alarmant aux entreprises et aux ménages : "travailler plus... pour gagner moins". Cela pourrait décourager l'investissement et inciter les personnes à quitter la Nouvelle-Calédonie. Cette situation est préoccupante étant donné que le PIB stagne depuis 2012 et connaît un recul continu depuis 2018.

Réforme de l'IRPP

La réforme proposée implique une augmentation significative de l'IRPP, soit une hausse de plus de 18% selon les services du gouvernement. Même si des ajustements sont apportés aux tranches d'imposition, cela aura un impact sur toutes les catégories de contribuables, des plus modestes aux plus aisés. Cette augmentation de la pression fiscale risque d'aggraver la situation économique déjà précaire, notamment en raison de l'exode massif de la population depuis 2015.

Evolution attendue du rendement IRPP suite aux mesures annoncées par le GNC :

(en millions CFP)

Déciles de revenus	Assiette imposable avant réforme	Assiette imposable après réforme	Impôt dû avant réforme	Impôt dû après réforme*	Variation
D1	64	96	0	1	—
D2	4 593	4 639	0	6	—
D3	10 455	10 491	1	4	300%
D4	15 491	15 538	8	10	25%
D5	20 305	20 423	98	117	19%
D6	25 905	25 989	342	352	3%
D7	32 747	32 879	727	757	4%
D8	42 304	42 732	1 376	1 529	11%
D9	58 235	59 161	2 653	2 882	9%
D10	116 924	126 174	14 003	16 957	21%
Total général	327 024	338 123	19 208	22 615	18%

Intégration des Dividendes dans l'IRPP

Nous nous opposons fermement à l'intégration des dividendes et des intérêts de comptes courants d'associés dans l'assiette imposable de l'IRPP. Cette mesure touchera directement les chefs d'entreprise et pourrait avoir des conséquences négatives sur l'investissement. La fiscalité du capital est déjà élevée en Nouvelle-Calédonie, et cette sur-taxation pourrait entraîner des fuites de capitaux vers des destinations fiscalement plus attrayantes.

TAUX MARGINAL D'IMPOSITION DES DIVIDENDES			
Pour un résultat comptable	30 000 000,00		
	Taux d'IS	Dividendes nets après impôt	Taux d'imposition
NC actuel	30%	15 900 000	47%
NC après réforme	30%	12 540 000	58%
Australie	30%	17 493 000	42%
Nouvelle-Zélande	28%	20 520 000	32%
Fidji	20%	24 000 000	20%
France	25%	16 425 000	45%
PF	25%	20 025 000	33%

Impact sur le Financement des Entreprises

L'intégration des intérêts de comptes courants d'associés dans l'assiette imposable aura des conséquences néfastes sur le financement des entreprises. Le taux de taxation élevé risque d'inciter les détenteurs de capitaux à retirer leurs liquidités des entreprises, entravant ainsi leur capacité d'investissement et leur développement à long terme.

En conclusion, l'intégration des dividendes et des intérêts de comptes courants d'associés aura un impact négatif sur l'attractivité de la Nouvelle-Calédonie et pourrait accélérer le flux migratoire sortant. Il est crucial de prendre en compte ces préoccupations, d'autant plus que notre économie traverse déjà des difficultés. Plutôt que d'ajouter de la pression fiscale, nous encourageons l'examen de solutions alternatives, telles que la réduction des cotisations sociales, pour stimuler la croissance, le pouvoir d'achat, et les recettes fiscales. Nous appelons à une réflexion approfondie sur les réformes fiscales afin de préserver l'avenir économique de la Nouvelle-Calédonie.

